

CONSEIL MUNICIPAL DE LE PRADAL

Séance du 8 février 2023 à 17 heures

L'an deux-mille-vingt-trois, le huit février, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Le Pradal, se sont réunis à dix-sept heures à la salle du conseil municipal, 6 avenue des jardins 34600 Le Pradal, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le premier février deux-mille-vingt-trois conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M Christian BIÈS, Maire.

Étaient présents :

BIES Christian, GIMENO Evelyne, MASSON Karine, ARIBAUD Eric, MARC Daniel, BELUEL Sandra, AUGE Sylvie, AUGE Béatrice, CROS Henri

Étaient excusés :

GACHES Luc, procuration à CROS Henri

Étaient absents :

CHEVRIER Yannick

Secrétaire de séance : GIMENO Evelyne

1. Demande de subvention Fonds verts 2023

Rapporteur : Christian Biès

Dispositif inédit, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », va aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie. Annoncé le 27 août dernier par la première ministre Elisabeth Borne, il est doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets pour le financement des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés. Il sera effectif dès le début de l'année 2023.

Dans ce cadre M le Maire propose de participer à l'opération « Rénover les parcs de luminaires d'éclairage public » en demandant une subvention d'investissement permettant le renouvellement du parc lumineux ancien de la commune.

Sur les 120 points lumineux de la commune, 50 sont déjà remplacés par des lampes LED. Le projet consiste au remplacement de 70 points lumineux anciens énergivores.

Vu le Code Général des collectivités territoriales notamment les articles L 2334-32 à L 2334-39 et R2334-19 à R2334-35 ;

Vu la Circulaire du 17 décembre 2022 ;

Considérant que les finances de la commune ne peuvent supporter la totalité des travaux de ce projet,

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité et :

- Approuve le projet de rénovation du parc de luminaires d'éclairage public sur la commune :
- Autorise M le Maire ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre des fonds verts selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Rénovation du parc luminaire d'éclairage public :	39 425,00€
<u>Total des travaux :</u> _____	39 425,00€
Fonds vert (80%) :	31 540,00€
Autofinancement(20%):	7 885,00€

2. Demande de subvention exceptionnelle

Rapporteur : *Christian Biès*

A l'occasion du centenaire de l'association des Anciens Combattants, de nombreuses personnalités sont attendues. Afin de financer la manifestation (défilé, dépôt de gerbe, fanfare, harmonie, repas...) l'association demande à la commune une subvention exceptionnelle.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité et décide de contribuer à cette manifestation par une subvention de 150€.

3. Questions diverses

- *Achats éventuels de matériel : armoire, tables en déstockage pour remplacement, chariot pour entretien de la voirie...*

Le conseil municipal décide l'achat d'une armoire en remplacement de celle existante qui ne ferme plus, pour un montant de 600 Euros.

- *Organisation 2023 des marchés : le conseil municipal souhaite organiser à nouveau les marchés, la commission du conseil municipal doit se réunir pour voir comment mettre en place ces manifestations.*
- *Mme GIMENO Evelyne dit qu'elle s'est occupée du renouvellement de la couverture santé solidaire pour les ressortissants ukrainiens et que ceux ci souhaiteraient se*

rapprocher d'une grande ville. Mme GIMENO s'est mise en rapport avec l'association « maison jaune » et le CCAS de Béziers, ainsi que l'association qui les a orienté vers notre gîte pour leur trouver un logement.

- *Travaux gîte : M le Maire dit que la cheminée dans le gîte a été déposée pour être remplacée par un poêle à granulés de bois. Les travaux de peinture sont en cours de réalisation. Un appel aux bonnes volontés est fait pour aider à enlever les carreaux de la terrasse le mardi 14 mars.*
- *Les plantes de la haie du terrain de boules en bordure du chemin des cerisiers seront remplacées par des essences méditerranéennes : lavandes et romarin*

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire clôt les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 18h20.

BIÈS Christian	
GIMENO Evelyne	
MASSON Karine	
ARIBAUD Éric	
GACHES Luc	A donné procuration à Cros Henri
CHEVRIER Yannick	
MARC Daniel	
BÉLUÉL Sandra	
AUGÉ Béatrice	
AUGÉ Sylvie	
CROS Henri	